

## Forêt urbaine Boniface : premières plantations participatives

Ce projet s'inscrit dans le schéma de verdissement municipal qui constitue l'un des 4 piliers du « Carré Magique Écologique » Madeleinois.

Sur le terrain en cours de réaménagement, près de **200 arbres et arbustes** seront plantés à la manière d'une forêt naturelle, composée d'une strate (niveau atteint par le feuillage des végétaux) arborée, d'une strate arborescente et d'une strate herbacée.

Comme en milieu naturel, l'entretien sera minimaliste : **pas de tonte ni d'élagage et les feuilles et bois morts ne seront pas ramassés** (excepté en cas de danger et sur les cheminements). Des herbacées (fougères, jacinthes, jonquilles...) seront plantées.

L'ensemble de ces plantations favorisera la **biodiversité**, apportera plus de **fraîcheur**, contribuera à une **meilleure qualité de l'air** et permettront **d'augmenter le stockage de carbone**.

En mars 2022, les élèves de CE2 des écoles Rostand et Kléber ont été associés au projet



## Qu'est qu'une forêt urbaine ?

Les forêts urbaines sont généralement inspirées de la méthode Miyawaki, élaborée dans les années 1970 par le botaniste japonais éponyme.

Cette méthode vise à planter en milieu urbain un grand nombre d'arbres sur un petit périmètre pour accélérer leur pousse. Avec le recul, il s'avère que les arbres composant une forêt urbaine sont généralement plus élancés et plus fins du fait de leur concentration sur un même espace restreint et donc plus fragiles et moins feuillus.

Or, l'effet rafraîchissant et la capacité à stocker du carbone dépendent d'abord de la quantité et de la densité des feuilles.

De plus, les plants en compétition sur une surface réduite de quelques centaines de mètres carrés ne permettent pas à tous les arbres de survivre. Ainsi, 61 à 84% des espèces sont en moyenne perdus en quelques années seulement.

**À partir de ces constats, la Ville de La Madeleine a donc choisi d'adapter de manière pragmatique le concept originel de forêt urbaine, afin d'offrir à chaque arbre et arbuste plantés la chance de se développer correctement et de remplir pleinement ses fonctions.**

## Un peu d'histoire

### Le bois Boniface

Il s'agit d'un espace de **3 200 m<sup>2</sup>** situé entre les rues Édouard Lalo et Léon Trulin qui vit une **belle transformation**.

Il tire son appellation du nom de l'ancienne usine de tissage « **André Boniface et cie** » qui occupait l'espace jusqu'en 1954.

Cette même année, la Ville fait l'acquisition des terrains, y fait construire des logements sociaux, l'actuelle résidence Albert Roussel, et **conserve en l'état la zone enherbée et boisée à l'arrière**.

## [Service transition écologique](#)

France

[03 20 12 79 75](tel:0320127975)  
[transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr](mailto:transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr)

Des espaces de jeux et loisirs seront aussi aménagés sur le site.

Une aire de jeux inclusive ([projet lauréat du 1<sup>er</sup> budget participatif madeleinois](#)) et un boulodrome y seront ainsi installés.

L'aire sportive déjà présente sera quant à elle entièrement rénovée.

rgba(255,255,255,1)  
Publié le 04 avril 2022